



FICHE SIGNALÉTIQUE

Weiman Leather Wipes

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : Weiman Leather Wipes
Numéro de produit: 47C, 91CR
Usage du produit : Nettoyant.
Fabricant/fournisseur : Weiman Products
755 Tristate Parkway
Gurnee, IL 60031
Numéro de téléphone : 1-800-837-8140
Numéro de téléphone d'urgence : 1-800-535-5053
Date de la préparation : Mai 11, 2015

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES RISQUES

ATTENTION

PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU.

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'information.

Voies d'exposition : Contact avec la peau et contact avec les yeux.

Yeux : Peut irriter les yeux.

Peau : Peut irriter la peau.

Ingestion : Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Effets chroniques : Le contact répété ou prolongé avec la peau pourrait l'assécher et causer de l'irritation.

Signes et symptômes : Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et gerçure de la peau.

Conditions médicales aggravées en cas d'exposition : Asthme. Allergies.

Organes cibles : La peau et les yeux.

Effets potentiels sur l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
Aucun d'après les critères du SIMDUT.		

Section 4 : PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Weiman Leather Wipes

Contact avec la peau : Si l'irritation se produit, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si une irritation cutanée se persiste, consulter un médecin.

Inhalation : Ne constitue pas une voie d'exposition probable. Si les symptômes se développent, transporter à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si l'état de la victime s'aggrave.

Ingestion : Risque d'obstruction et d'irritation en cas d'ingestion. Consulter un médecin.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

Avis aux médecins : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Ininflammable d'après les critères du SIMDUT.

Produits extincteurs :

Moyens d'extinction appropriés : Traiter pour les matériaux environnants.

Moyens d'extinction inappropriés : Pas disponible.

Produits de combustion : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques : Pas disponible.

Protection pour les pompiers : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

Précautions environnementales : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, les égouts, les fossés et les cours d'eau. Pour empêcher une contamination de l'environnement, réduire au minimum la consommation d'eau.

Méthodes de contention : Ramasser les morceaux, puis les placer dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Méthodes de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

Autre information : Pas disponible.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

Stockage :

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Weiman Leather Wipes

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Ingrédient

Non applicable.

Limites d'exposition ACGIH-TLV

Mesures d'ingénierie : Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection individuelle :

Protection pour les yeux et le visage : Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains : Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Pour la manipulation de grandes quantités, porter des gants.

Protection de la peau et du corps : Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire : Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

Considérations sur l'hygiène générale : À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Lingette imbibée d'un liquide.
Couleur :	Blanc.
Odeur :	Citron.
Seuil de l'odeur :	Pas disponible.
État physique :	Liquide.
pH:	7.5
Viscosité :	Pas disponible.
Point de congélation :	Pas disponible.
Point d'ébullition :	Pas disponible.
Point d'éclair :	> 93.3 °C (> 200 °F) TCC (liquide)
Taux d'évaporation :	Pas disponible.
Seuil minimal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Seuil maximal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Pression de vapeur :	Pas disponible.
Densité de vapeur :	Pas disponible.
Poids spécifique :	0.98
Solubilité dans l'eau :	Pas disponible.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	Pas disponible.
Pourcent volatil, Pd. % :	Pas disponible.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Weiman Leather Wipes

COV, Pd. % : Pas disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans les conditions normales d'entreposage.

Conditions de réactivité : Chaleur.

Matériaux incompatibles : Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

Analyse des ingrédients

Ingrédient	DL50 (orale)	CL50
	Non applicable.	
Yeux :	Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes.	
Peau :	Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et gerçure de la peau.	
Ingestion :	Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.	
Inhalation :	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.	

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Organes cibles : Pas disponible.

Effets chroniques : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Cancérogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Ingrédient	Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. *
	Non applicable.

* Voir la section 15 pour plus d'information.

Mutagénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Effets sur la reproduction : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Effets développementaux :

Tératogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Embryotoxicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Sensibilisation des voies respiratoires : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Sensibilisation de la peau : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Matières toxicologiquement synergiques : Pas disponible.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Weiman Leather Wipes

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation / accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus :

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Appellation réglementaire en vertu du TMD

Non réglementé

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations fédérales

Canada : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Inventaires du monde

Ingrédient

**Canada
LIS/LES**

Tous les ingrédients sont sur des inventaires de LIS/LES ou sont exempt de la liste.

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 0

Inflammabilité - 0

Risque Physique - 0

EPP - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 0

Inflammabilité - 0

Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

Classification du SIMDUT :

Non Contrôlée.

AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :

ACGIH (G)

Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme.

A2 - Présumé carcinogène à l'homme.

A3 - Carcinogène animal.

A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme.

A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.

IARC (I)

Centre International de Recherche sur le Cancer.

1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme.

2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.

2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.

3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Weiman Leather Wipes

4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.

- NTP (N)** Programme national de toxicologie.
- 1 - Connu être carcinogène.
 - 2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Clause d'exonération de responsabilité :

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il peut ne pas être valide pour ce matériel si il est employé en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

Date d'échéance : Mai 11, 2018

Numéro de version : 3.0

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
Téléphone: (519) 488-5126
www.nexreg.com